



Assemblée générale

Distr. limitée
18 novembre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session
Troisième Commission
Point 12 de l'ordre du jour
Rapport du Conseil économique et social

Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 2000-2001

Note du Secrétariat

1. Dans sa résolution 46/140 du 17 décembre 1991, l'Assemblée générale a confirmé les recommandations qu'elle avait faites dans sa résolution 45/175 du 18 décembre 1990 touchant la rationalisation des travaux de la Troisième Commission et recommandé les mesures supplémentaires de rationalisation indiquées à l'annexe I de sa résolution 46/140.
2. L'annexe I du présent document contient des mesures sur l'organisation des travaux de la Troisième Commission et l'annexe II le projet de programme de travail biennal pour 2000-2001. Ce projet a été établi sur la base des textes statutaires existants. Il tient également compte des projets de proposition sur la base desquels la Troisième Commission a pris des décisions. Les informations figurant dans les annexes seront mises à jour oralement par le Secrétariat lorsque la Commission les examinera.

Annexe I

Organisation des travaux de la Troisième Commission

A. Directives concernant la limitation de la durée des déclarations

1. Conformément à l'article 106 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et au paragraphe 22 de sa décision 34/401 sur la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée, le Président de la Troisième Commission doit proposer à la Commission, au début de chaque session, la limitation du temps de parole à allouer aux intervenants.

2. Conformément aux résolutions 45/175 et 46/140 de l'Assemblée générale, en date des 18 décembre 1990 et 17 décembre 1991, sur la rationalisation des travaux de la Troisième Commission, les déclarations faites par les délégations, de même que celles des représentants du Secrétariat, ne doivent pas dépasser sept minutes, sauf décision contraire de la Commission prise au début de la session. Les déclarations faites au nom de groupes de délégations ou sur des subdivisions du point de l'ordre du jour portant sur les questions relatives aux droits de l'homme ne doivent pas dépasser 15 minutes. Cette limitation sera appliquée à tous les intervenants avec une certaine souplesse. Pour gagner du temps, tous les intervenants sont invités à faire preuve de discipline, plus particulièrement lorsque des déclarations auront déjà été faites au nom d'un groupe. Pour des raisons pratiques, il convient d'encourager les déclarations de groupe le premier jour de l'examen d'un point ou d'une subdivision de point de l'ordre du jour. À cet égard, on ne saurait trop souligner qu'il importe de faire distribuer la documentation à temps, conformément au Règlement intérieur de l'Assemblée générale, pour permettre aux délégations de s'inscrire sans tarder sur la liste des orateurs.

B. Projets de résolution sur les rapports des organes créés par traité et rapports du Secrétaire général sur l'état des traités

3. Tous les organes créés par traité présentent des rapports à l'Assemblée générale, conformément à leurs mandats respectifs. Les résolutions de fond consacrées à ces rapports doivent être adoptées tous les deux ans, conformément au programme de travail de la Troisième Commission. Chaque fois que cela est possible, il est recommandé de ne pas présenter à part les projets de résolution sur l'état des traités, mais de les incorporer dans le projet de résolution relatif au rapport de l'organe considéré. Une année sur deux, la Commission devra se borner à prendre acte des rapports, sauf si elle juge nécessaire de se prononcer sur une question de fond.

C. Projets de proposition émanant d'organes subsidiaires du Conseil économique et social

4. Lorsqu'il présente des projets de proposition à l'Assemblée générale, le Conseil économique et social doit, dans toute la mesure possible, tenir compte du programme de travail de la Troisième Commission.

D. Programme de travail

5. La Troisième Commission devra, dès qu'elle aura élu les membres de son bureau, tenir une réunion officieuse au cours de laquelle elle examinera son programme de travail, sur la base d'un projet établi par le Secrétariat, et étudiera les autres aspects de l'organisation de ses travaux, notamment l'état de la documentation.

6. Les questions qui seront renvoyées à la Troisième Commission lors de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale devront être examinées dans l'ordre suivant :

Point

2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.
3. Prévention du crime et justice pénale.
4. Contrôle international des drogues.
5. Promotion de la femme.
6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.
7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires.
8. Promotion et protection des droits de l'enfant.
9. Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones.
10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale^a.
11. Droit des peuples à l'autodétermination^a.
12. Questions relatives aux droits de l'homme^{b, c} :
 - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
 - d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne;
 - e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.
1. Rapport du Conseil économique et social.

^a Les points 10 et 11 doivent être examinés conjointement. Les délégations pourront faire deux déclarations distinctes, une sur chaque point si elles le souhaitent.

^b Les alinéas a) et d) seront examinés séparément; les alinéas b), c), et e) seront examinés conjointement.

^c Les délégations pourront faire une déclaration au titre de chacun des alinéas a) et d) et deux déclarations au titre des alinéas b), c) et e), mais non pas deux déclarations au titre de l'un quelconque des alinéas.

7. La Troisième Commission pourra revoir cet arrangement à sa réunion d'organisation, en fonction notamment de l'état de la documentation.

E. Établissement et présentation des projets de résolution

8. Il est demandé aux délégations, lors de la rédaction des projets de résolution, de respecter le programme de travail de la Troisième Commission reproduit ci-après.

9. Les délégations sont invitées à tenir compte des directives générales ci-après, données dans les résolutions 45/175 et 46/140 en ce qui concerne la présentation des projets de proposition^d :

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille

Tous les ans

Situation sociale dans le monde

Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées et activités connexes

Tous les deux ans

Application des Règles pour l'égalisation des chances des handicapés et du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et Stratégie à long terme pour la mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées d'ici à l'an 2000 et au-delà (années impaires)

Mise en oeuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse d'ici à l'an 2000 et au-delà (années impaires)

Coopération en vue de réaliser l'éducation pour tous (années impaires)

Famille (années impaires)

Rôle des coopératives dans le développement social (années impaires)

Tous les cinq ans

Examen et évaluation du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (2002)

Point 3. Prévention du crime et justice pénale

Tous les ans

Renforcement du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, en particulier des moyens de coopération technique

Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

^d La référence aux années «paires» et «impaires» s'entend des années civiles.

Question de l'élaboration d'une convention internationale contre la criminalité transnationale organisée

Dixième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants

Tous les cinq ans

Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Point 4. Contrôle international des drogues

Tous les ans

Application du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues et du Programme d'action mondial contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes; lutte internationale contre l'abus et le trafic illicite de drogues; respect des principes que consacrent la Charte des Nations Unies et le droit international dans la lutte contre l'abus et le trafic des drogues; Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues; mesures visant à renforcer la coopération internationale contre la production, la vente, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et questions connexes; suite donnée à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Tous les deux ans

Application de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (années paires)

Actualisation du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (années paires)

Point 5. Promotion de la femme

Tous les ans

Amélioration de la situation des femmes au Secrétariat

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

Tous les deux ans

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (années impaires)

Pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des fillettes (2001)

Amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (années impaires)

Violence à l'égard des travailleuses migrantes (années impaires)

Traite des femmes et des petites filles (années paires)

Point 6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée «Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle»

Tous les ans

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

Point 7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Tous les ans

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique

Suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins

Tous les deux ans

Assistance aux mineurs réfugiés non accompagnés (2001)

Nouvel ordre international humanitaire (années paires)

Tous les cinq ans

Prorogation du mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (2002)

Point 8. Promotion et protection des droits de l'enfant

Tous les ans

Mise en oeuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant; enfants handicapés; prévention et élimination de la vente d'enfants et de l'exploitation sexuelle des enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants; protection des enfants touchés par les conflits armés; les réfugiés et les personnes déplacées; élimination de l'exploitation de la main-d'oeuvre infantile; le sort tragique des enfants vivant ou travaillant dans les rues; les petites filles

Tous les deux ans

Convention relative aux droits de l'enfant (années paires)

Rapport du Comité des droits de l'enfant (années paires)

Point 9. Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones

Tous les ans

Décennie internationale des populations autochtones

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones

Point 10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Tous les ans

Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

Mesures à prendre pour lutter contre les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

État de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid

Préparatifs de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (jusqu'en 2000)

Tous les deux ans

Situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (années paires)

État de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (années paires)

Point 11. Droit des peuples à l'autodétermination

Tous les ans

Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination

Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (à examiner tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires)

Point 12. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Tous les ans

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention)

Rapport du Comité contre la torture

État de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture

Tous les deux ans

Application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (années paires)

État de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (années paires)

Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (années impaires)

Rapport des réunions des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (années paires)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Tous les ans

Autres moyens qu'offrent les organismes des Nations Unies de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Droit au développement

Protection des migrants (projet de résolution A/C.3/54/L.67) (2000)

La mondialisation et ses effets sur la pleine jouissance de tous les droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/54/L.71) (2000)

Situation des droits de l'homme au Cambodge (projet de résolution A/C.3/54/L.72) (2000)

Les droits de l'homme et la diversité culturelle (projet de résolution A/C.3/54/L.62) (2000)

Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus (projet de résolution A/C.3/54/L.69) (2000)

Élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse

Renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité

Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme et activités d'information dans ce domaine

Respect de la liberté universelle de déplacement et importance vitale de la réunification des familles

Droits de l'homme et mesures coercitives unilatérales

Protection du personnel des Nations Unies

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme

Tous les deux ans

Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (années paires)

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années paires)

Question des disparitions forcées ou involontaires (années paires)

Droits de l'homme et terrorisme (années impaires)

Institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme (années impaires)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (années paires)

Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (années impaires)

Droits de l'homme et exodes massifs (années impaires)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (années impaires)

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (années impaires)

Renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes (années impaires)

Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (années impaires)

Protection et assistance offertes aux personnes déplacées dans leur propre pays (années impaires)

Renforcement de l'état de droit

Tous les cinq ans

Décernement de prix des droits de l'homme (2003)

c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Tous les ans

Application et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne adoptés à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme

e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Tous les ans

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Annexe II

Projet de programme de travail biennal de la Troisième Commission pour 2000-2001

2000^e

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur la situation sociale dans le monde

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées (projet de résolution A/C.3/54/L.6)

Point 3. Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général transmettant les recommandations de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale sur la suite à donner aux conclusions et recommandations du dixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (projet de résolution A/C.3/54/L.3)

Rapport du Secrétaire général sur les propositions concrètes en vue du renforcement des programmes et activités de l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (projet de résolution A/C.3/54/L.22/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, en particulier de ses moyens de coopération technique (projet de résolution A/C.3/54/L.24)

Point 4. Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

^e Le programme de travail et la documentation pour 2000 seront révisés en fonction des décisions prises à ce sujet par le Conseil économique et social en 2000.

Rapport détaillé du Secrétaire général sur l'application des résultats de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale (projet de résolution A/C.3/54/L.20)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Application de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (années paires)

Actualisation du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (années paires)

Point 5. Promotion de la femme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (projet de résolution A/C.3/54/L.17)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes au Secrétariat (projet de résolution A/C.3/54/L.19)

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180 de l'Assemblée générale) (par l'intermédiaire du Conseil économique et social)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du PNUD sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la traite des femmes et des filles (résolution 53/116 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la revitalisation et le renforcement de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (projet de résolution A/C.3/54/L.89)

Point 6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée «Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle» (projet de résolution A/C.3/54/L.54)

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée «Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle» (projet de résolution A/C.3/54/L.54)

Point 7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (par l'intermédiaire du Conseil économique et social)

Rapport du Secrétaire général sur un nouvel ordre humanitaire international (résolution 53/124 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins (projet de résolution A/C.3/54/L.91)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique (tous les ans suivant la décision 53/434 de l'Assemblée générale)

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (tous les ans suivant la décision 53/434 de l'Assemblée générale) (non mentionné dans le projet de résolution A/C.3/54/L.95)

Point 8. Promotion et protection des droits de l'enfant

Documentation

Rapport du Comité des droits de l'enfant (résolution 44/25 de l'Assemblée générale, annexe)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés (projet de résolution A/C.3/54/L.49)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'enfant (projet de résolution A/C.3/54/L.49)

Rapport détaillé du Secrétaire général sur les petites filles (projet de résolution A/C.3/54/L.46)

Point 9. Programme d'activités de la Décennie des populations autochtones (projet de résolution A/C.3/54/L.45)

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'exécution du programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones (projet de résolution A/C.3/54/L.45)

Point 10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolution 53/131 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (résolution 53/131 de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial chargé d'examiner la question des formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (projet de résolution A/C.3/54/L.26)

Rapport du Secrétaire général sur des propositions en vue de l'application intégrale du Programme d'action pour la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (projet de résolution A/C.3/54/L.28/Rev.1)

Point 11. Droit des peuples à l'autodétermination

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination (projet de résolution A/C.3/54/L.25)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial chargé d'examiner la question de l'utilisation de mercenaires (projet de résolution A/C.3/54/L.27)

Point 12. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (projet de résolution A/C.3/54/L.53)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (projet de résolution A/C.3/54/L.50)

Rapport du Secrétaire général sur le fonctionnement du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (projet de résolution A/C.3/54/L.50)

Rapport du Comité des droits de l'homme (résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (résolution 260 A (III) de l'Assemblée générale)

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46 de l'Assemblée générale, annexe)

Rapport du Secrétaire général sur l'application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (résolution 53/138 de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général transmettant les rapports présentés par les présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (résolution 53/138 de l'Assemblée générale)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Documentation

Rapport d'activité du Rapporteur spécial sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (projet de résolution A/C.3/54/L.61)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et la diversité culturelle (projet de résolution A/C.3/54/L.62)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Cambodge (projet de résolution A/C.3/54/L.72)

Rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et ses effets sur la pleine jouissance de tous les droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/54/L.71/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, 1995-2004, et sur les activités d'information dans le domaine des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/54/L.64)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures coercitives unilatérales (projet de résolution A/C.3/54/L.79)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants (projet de résolution A/C.3/54/L.67)

Rapport du Secrétaire général sur les mesures visant à appliquer la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus (projet de résolution A/C.3/54/L.69)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et l'importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (projet de résolution A/C.3/54/L.73)

Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (projet de résolution A/C.3/54/L.85)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'état de droit (résolution 53/142 de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'examiner les questions relatives aux exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (résolution 53/147 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 53/148 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la question des disparitions forcées ou involontaires (résolution 53/150 de l'Assemblée générale)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Droits de l'homme et extrême pauvreté (résolution 53/146 de l'Assemblée générale)

Respect de la liberté universelle de circulation et importance capitale du regroupement familial (projet de résolution A/C.3/54/L.75)

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/54/L.84)

c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

La question des droits de l'homme en Afghanistan (projet de résolution A/C.3/54/L.58)

Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (projet de résolution A/C.3/54/L.59)

La situation des droits de l'homme en Iraq (projet de résolution A/C.3/54/L.60)
 Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo (projet de résolution A/C.3/54/L.63)
 Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (projet de résolution A/C.3/54/L.76)
 Situation des droits de l'homme en Haïti (projet de résolution A/C.3/54/L.80)
 La situation des droits de l'homme au Soudan (projet de résolution A/C.3/54/L.81)
 La situation des droits de l'homme au Kosovo (projet de résolution A/C.3/54/L.82)
 La situation des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine, en République de Croatie et en République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) (projet de résolution A/C.3/54/L.86)
 Situation des droits de l'homme au Rwanda (projet de résolution A/C.3/54/L.87)

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Documentation

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable
 Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Documentation

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

* * *

2001

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (projet de résolution A/C.3/54/L.9/Rev.1, par l'intermédiaire de la Commission du développement social)

Rapport du Secrétaire général sur un projet de décennie des Nations Unies pour l'élimination de l'analphabétisme (par l'intermédiaire du Conseil économique et social) (projet de résolution A/C.3/54/L.10)

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse (projet de résolution A/C.3/54/L.2)

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de la résolution de l'Assemblée générale concernant le rôle des coopératives dans le développement social (projet de résolution A/C.3/54/L.11) (par l'intermédiaire du Conseil économique et social)

Rapport du Secrétaire général sur les moyens appropriés de marquer le dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2004 (projet de résolution A/C.3/54/L.12) (par l'intermédiaire du Conseil économique et social)

Point 3. Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Point 4. Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Point 5. Promotion de la femme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur les pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des filles (projet de résolution A/C.3/54/L.13)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (projet de résolution A/C.3/54/L.15)

Rapport du Secrétaire général sur le problème de la violence à l'égard des travailleuses migrantes (projet de résolution A/C.3/54/L.18)

Point 6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée «Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle»

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Point 7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux enfants réfugiés non accompagnés (projet de résolution A/C.3/54/L.94)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Point 8. Promotion et protection des droits des enfants*Documentation***Point 9. Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones***Documentation***Point 10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale***Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid (résolution 3380 (XXX) de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les résultats de la Conférence mondiale (résolution 53/132 de l'Assemblée générale)

Point 11. Droit des peuples à l'autodétermination**Point 12. Questions relatives aux droits de l'homme****a) Application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme***Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme (résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale)

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46 de l'Assemblée générale, annexe)

Rapport du Secrétaire général sur l'état du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et des Protocoles facultatifs se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (projet de résolution A/C.3/54/L.52)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses ou linguistiques (projet de résolution A/C.3/54/L.65)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et le terrorisme (projet de résolution A/C.3/54/L.70)

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/54/L.77)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme dans l'administration de la justice (projet de résolution A/C.3/54/L.66)

Rapport du Secrétaire général sur le respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (projet de résolution A/C.3/54/L.74)

Rapport du Représentant du Secrétaire général sur la protection et l'assistance offertes aux personnes déplacées dans leur propre pays (projet de résolution A/C.3/54/L.68)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les exodes massifs (projet de résolution A/C.3/54/L.78)

Rapport du Secrétaire général sur l'affermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation (projet de résolution A/C.3/54/L.83)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (projet de résolution A/C.3/54/L.66)

c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Documentation

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 48/121 de l'Assemblée générale)

e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Documentation

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (résolution 48/141 de l'Assemblée générale)
